



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2022

Est Ensemble et le Syctom s'engagent ensemble dans la réduction des déchets

Qui peut agir pour réduire la quantité de déchets produits ? Qui peut agir pour un meilleur tri des déchets produits ?

Fort de la conviction qu'ensemble nous pourrions être encore plus efficaces, Eric Cesari, Président du Syctom et Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble signent un contrat d'objectifs qui les engage sur des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et sur la programmation des opérations qui doivent permettre d'atteindre ces objectifs.

Les 5000 tonnes de déchets ménagers qui entrent chaque jour dans les usines de traitement du Syctom illustrent, s'il en est besoin, l'urgence d'améliorer nos pratiques individuelles et collectives. Réduire nos déchets et mieux les trier pour mieux les valoriser est indispensable pour répondre à deux enjeux majeurs qui nous mobilisent : la raréfaction des ressources et la lutte contre le dérèglement climatique. Et pourtant, les tonnages ne baissent que lentement et les objectifs fixés par la loi semblent être de plus en plus difficiles à atteindre.

Le contrat d'objectifs signé aujourd'hui avec Est Ensemble est la première brique du futur schéma de coordination de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers, et d'autres contrats du même type seront signés dans les mois à venir avec l'ensemble des adhérents du Syctom. Ce schéma permettra de coordonner les actions ainsi que les indispensables opérations de communication, de prévention et de sensibilisation, partagées entre les établissements publics territoriaux, en charge de la collecte des déchets ménagers, et le Syctom, en charge du traitement de ces déchets.

Ce contrat, d'une durée de 5 ans, vise à :

- Améliorer la connaissance des flux de déchets,
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives de papiers et d'emballages,
- Améliorer l'efficacité de la collecte et du traitement des objets encombrants,
- Améliorer les performances et la qualité des collectes sélectives des biodéchets,
- Diminuer la quantité de déchets produits,
- Elaborer un plan pluriannuel des actions de prévention et de sensibilisation.

Ces objectifs se traduiront par des actions concrètes d'Est Ensemble, auxquelles le Syctom apportera un soutien financier et opérationnel : déploiement du plan de sensibilisation au tri des habitants,

élaboration du schéma directeur des déchèteries, extension de la collecte des déchets alimentaires à l'ensemble de la commune de Romainville, mise en place de la collecte sélective des emballages dans les services municipaux...

L'agrégation des données et des enseignements dont disposera le Syctom, une fois les contrats d'objectifs signés avec les 11 EPT dans lesquels s'exercent ses compétences, permettra de démultiplier plus largement et plus finement encore les actions concrètes pour une gestion coordonnée des déchets produits sur ces territoires.

Pour Eric Cesari, Président du Syctom : « Le Syctom s'engage durablement aux côtés des territoires pour aboutir à une baisse significative des déchets ménagers. Je suis heureux de signer le premier contrat avec Est Ensemble, territoire engagé et pionnier dans la préservation de l'environnement. Notre action et notre volonté commune participent au défi de la résilience face au changement climatique. »

Pour Patrice Bessac, Président d'Est Ensemble : « Ce contrat d'objectifs s'ajoute au travail mené dans nos 9 villes depuis un an et demi. Avec le Plan « Zéro déchet », auquel nous consacrerons 13 millions d'euros en investissement sur le mandat, Est Ensemble a pour ambition de renouveler l'ensemble du système économique et industriel d'un bout à l'autre de la chaîne et de faire évoluer en profondeur les comportements individuels de nos concitoyens et les pratiques collectives de nos villes et de tous leurs acteurs. »

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traitées. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (amélioration des process de tri et de recyclage, hausse du rendement énergétique) et trouver des solutions pour réduire les quantités de déchets à traiter.

Créée en 2010, la communauté d'agglomération Est Ensemble est le fruit de l'ambition commune des élus de neuf villes de Seine-Saint-Denis (Bagnole, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville). Au 1er janvier 2016, elle est devenue l'Établissement public territorial (EPT) Est Ensemble. Avec 428 000 habitants, cet EPT est un acteur-clé de la métropole du Grand Paris.

Contacts presse :

Syctom : Sylvie MARIAUD – tél : 06 21 60 03 82 - e-mail : mariaud@syctom-paris.fr

Site internet : www.syctom-paris.fr

Est Ensemble : Sonia SALHI – tél : 06 14 62 47 30 - e-mail : sonia.salhi@est-ensemble.fr

Site internet : <https://www.est-ensemble.fr/>